

Communiqué de presse

Le 05 octobre 2021

COVID-19 : Campagne de dépistage à Campbon

Les données épidémiologiques montrent une **circulation plus importante de la COVID-19 dans la ville de Campbon**. Dans ce contexte, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Ville de Campbon ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce secteur. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la ville de Campbon **invitent fortement les habitants à se faire dépister**.

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

A noter :

L'isolement des personnes testées positives à la Covid-19 est désormais de **10 jours** (contre 7 jours auparavant), qu'il s'agisse de cas de variant ou non.

Le dépistage est rapide, gratuit, sans rendez-vous, sans ordonnance.

Cette campagne **s'adresse à l'ensemble des habitants de Campbon** et prévoit un dépistage par **tests antigéniques**. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

Les informations pratiques pour se faire dépister

- **Vendredi 15 octobre 2021, de 11h à 19h**
- **Salle de la Préverie, 6 Chemin des écoliers à Campbon**
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir si possible sa carte d'identité et sa carte vitale

Une campagne coordonnée entre l'ARS et la Ville de Campbon

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de médiateurs de L'Association de Secours et Assistance Médicale. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2
- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières
- La collecte des informations relatives aux contacts infectés afin de réaliser le contact-tracing.
- Le prélèvement RT-PCR des cas positifs afin d'assurer l'identification d'un éventuel variant

La Ville de Campbon s'occupe de sa mise en œuvre logistique : mise à disposition de la salle.

Un travail est par ailleurs mené par la Ville pour informer et inviter les habitants à se faire dépister (affichage en ville, communication sur site internet et réseaux sociaux).

Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le **respect strict des gestes barrières**, ainsi que la limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux.

Contact presse :

Service communication

06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr



@ars_pdl